

Les étiquettes dans le collimateur

Sur les emballages des denrées alimentaires devront bientôt figurer des informations particulièrement précises. Les commerçants craignent des conséquences négatives.

Amené à transposer deux directives européennes sur l'étiquetage, le gouvernement n'est pas encore arrivé au bout de ses peines s'il souhaite convaincre les commerçants de la faisabilité de ces mesures.

*De notre journaliste
Liliana Miranda*

Graisses, hydrates de carbone, sucres. La Commission européenne s'est lancée dans une véritable croisade contre le manque de transparence dans le secteur alimentaire.

Révolue donc l'époque des informations inexistantes ou imprimées de manière illisible sur les emballages. Les caractères seront en effet soumis à une taille minimale. Et les ingrédients allergènes, contenus

dans les denrées alimentaires, devront être dévoilés au client par écrit. Par ailleurs la Commission pourrait, dans une prochaine étape, adopter des mesures spécifiques pour le vin, les boissons spiritueuses et la bière.

En quelle quantité peut-on trouver les principaux nutriments dans tel ou tel produit? Et qu'en est-il des apports journaliers recommandés? Réparties sur le devant et le dos des emballages, ces indications n'échapperont plus aux clients.

En «surchargeant» les étiquettes, cette initiative aurait tendance «à compliquer l'orientation des consommateurs», constate la Chambre de commerce, sans mettre en cause les «intentions louables» de la Commission européenne. Vient s'y ajouter l'emploi d'un «vo-

cabulaire scientifique», susceptible d'«augmenter les sentiments d'insécurité et le manque de confiance des consommateurs».

► «L'épine dorsale de l'UE»

«La stratégie commerciale, la communication et le marketing des entreprises se trouveront négativement affectés par un conditionnement surdimensionné», poursuit la Chambre de commerce. Et d'ajouter: «À la différence des sociétés multinationales, le commerce et la restauration ne sauront que difficilement assumer cette obligation». D'autant plus que les petites et moyennes entreprises, «l'épine dorsale de l'UE», n'auraient ni les moyens financiers ni les moyens ad-

ministratifs pour assurer, en continu et au quotidien, de tels impératifs. Ainsi la Chambre de commerce insiste sur le fait que les fabricants de denrées alimentaires en faibles quantités puissent bénéficier de certaines exemptions.

Comme si ces contraintes ne suffisaient pas, chaque pays se verra accorder la possibilité d'introduire son propre système d'étiquetage. Ce qui peut mener à une véritable «confusion des consommateurs et non à leur information».

La Chambre de commerce ne le cache pas. Ses membres n'échapperont vraisemblablement pas aux changements qui s'annoncent. Ce qui ne les empêche toutefois pas d'exiger un «renforcement des aides d'État pour tout investissement en matière de sécurité alimentaire».